

Eidg. Departement des Innern (EDI)

20.11.2003 - 10:25 Uhr

Litige culturel entre St-Gall et Zurich : première séance de médiation

(ots) - Dans le cadre de la procédure de médiation de la Confédération dans le litige concernant des biens culturels qui oppose St-Gall et Zurich, une première séance dirigée par le secrétaire général du DFI a eu lieu le 19 novembre à Berne. L'objectif de cette séance, qui s'est tenue dans un climat constructif, était de procéder à un premier échange de vues sur la manière dont allait se dérouler la procédure de médiation.

St-Gall et Zurich s'opposent pour les droits sur des biens culturels que les troupes zurichoises avaient dérobés au cloître de St-Gall en 1712 pendant les guerres de Villmergen. Parmi ces biens se trouvent de précieux manuscrits qui sont conservés aujourd'hui à la Bibliothèque centrale de Zurich. Or, St-Gall souhaite les restituer à la bibliothèque du cloître. Les tentatives effectuées jusqu'ici pour trouver une solution à l'amiable ont échoué. Les cantons ont alors demandé la médiation de la Confédération. Le Conseil fédéral avait fait savoir qu'il était disposé à accéder à cette demande et a chargé le DFI de procéder à cette médiation.

Une première séance a eu lieu le 19 novembre entre des représentants de la Confédération (Secrétariat général du DFI, Office fédéral de la culture, Office fédéral de la justice) et de St-Gall (représentants du canton et de la bibliothèque du cloître) et de Zurich (représentants du canton, de la ville et de la bibliothèque centrale). Au cours de cette séance, les parties ont convenu de procéder en deux étapes. Dans un premier temps, on réglera les détails techniques concernant la procédure à suivre durant cette médiation. Ces propositions seront ensuite soumises aux responsables politiques. La Confédération est responsable de l'information dans cette procédure de médiation.

DEPARTEMENT FEDERAL DE L'INTERIEUR
Service de presse et d'information

Renseignements :

Pascal Strupler, secrétaire général DFI, tél. 031 / 322 80 06
Jean-Marc Crevoisier, chef du service de la communication DFI, tél.
031 / 322 80 16

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000042/100469143> abgerufen werden.